



## L' ANCIEN PRESBYTÈRE

A l'angle de la rue La Fayette et de la rue du Relais postal, non loin du Bout du Pont, une vieille demeure à l'aspect austère se dresse. Elle fut de 1828 à 1957 le presbytère de la paroisse de la Gacilly. Voici le résultat de l'étude du dossier notarié faite en 2006 par Ch Le Quellec.

## Genèse d'une recherche

« L'association gacilienne de protection du patrimoine (A.G.P.P.) ayant appris le départ de Michel et Magali Brat (artisans spécialisés en armes et costumes médiévaux), propriétaires de la maison dite « l'ancien presbytère » s'interrogeait sur le devenir du cadran solaire daté de 1774 qui ornait autrefois la façade sud de la maison serti dans un enduit à la chaux.. Ce dernier avait été sauvé de la ruine par Michel Brat lors de la restauration de la maison réalisée en six mois de fin 1993 à mai 1994. Michel et Magali étant des amis, ont accepté de me prêter cette pièce unique pour en faire une d'empreinte en silicone Et une copie sur du schiste d'Angers .



Ce cadran comporte en partie supérieure deux écus de forme ovale, mais muets ! Etait-ce voulu, ou bien les armoiries qui auraient pu y être gravées se sont-elles effacées au fil du temps ? Une réponse pouvait être apportée en recherchant les propriétaires du 18<sup>e</sup> siècle, qui étaient inconnus des spécialistes.

Travaillant à l'inventaire des documents de l'A.G.P.P., Louis Perrigue me montra un dossier d'actes notariés du 18<sup>e</sup> siècle. Ceux-ci concernaient une maison dite de la Motte en 1764. Trouvé dans le bureau du maire, par l'ancien secrétaire de mairie, monsieur Saloux, ce dossier n'avait apparemment fait l'objet d'aucune étude approfondie. Au vu de l'écriture, un long travail de paléographie était à entreprendre.

Le désir de connaître les armoiries qui auraient pu y être gravées, m'entraîna dans l'étude complète du dossier. Après un classement chronologique de toutes les pièces, j'ai du réaliser un « nettoyage informatique » des textes puis effectué leur déchiffrage : en particulier sur le livret de 1683 comprenant 71 pages et dont l'écriture diffère très sensiblement de la nôtre. Le scripteur avait une écriture régulière et utilisait les formes et abréviations en usage à l'époque.

Le résultat de ce travail inclut la période où la maison a été presbytère mais aussi la période actuelle.

## Inventaire des actes notariés

**5 octobre 1636**-Le premier document manuscrit est une copie de la déclaration fournie à Gilles de Talhouët, seigneur de La Gacilly. Il concerne une terre appelée « Clos de La Gacilly » pour laquelle certains Gaciliens doivent s'acquitter de taxes. Ce texte ne concerne pas directement la maison, mais une terre appartenant au sieur Grimaud. Par succession cette terre va dépendre de la maison.

**7 janvier 1683**-Un livret manuscrit authentique de 71 pages qui est l'acte d'acquisition par sieur René Tual et de sa femme, Suzanne Blondel, de « la maison de la Gacilly » tel qu'il est écrit sur le document. Les biens acquis proviennent d'une vente de l'héritage de feu Guillaume Boucher dont ses enfants, Boucher, Civier, sont vendeurs. C'est le document principal.

A la date du 22 janvier 1682, nous pouvons lire une visite de la maison, avec description et situation de cette dernière « et les autres biens dont une grange située au Cas Rouge de la Gacilly, le pré des Brelles, une grande terre à l'Orient au taillis des Brelles etc. » ainsi que les coûts au 29 janvier 1682. On apprend que les notaires ont déjà visité la maison le 5 août 1677 mais une irrégularité concernant les bannies (annonces de la mise en vente) a fait condamner Gaillard, le défenseur de René Tual. Suite à cela, la maison est remise en adjudication le 7 janvier 1683.

**14 juillet 1683**-La copie d'un document manuscrit nous relate une vente de biens, « le tout situé dans la paroisse de Carentoir », hérités par François Houët, sieur de la Touche, demeurant en la ville de Montfort, à René Tual, sieur de Mellon, demeurant en la ville de la Gacilly. Cette pièce traite d'une dépendance de la maison. L'explication nous en est fournie par Louise Renée Tual, sa fille, dans une lettre du 12 janvier 1760.

**12 janvier 1760**-Ce document manuscrit concerne la vente de la maison par Louise Renée Tual, veuve L'Affiton, fille de feu René Tual. Ce document opère la liaison avec l'ensemble du dossier et particulièrement avec le livret de 1683.

**12 janvier 1760**-Autre document manuscrit. La maison est louée au sieur Belleville Le Marchand. Suite à la requête de demoiselle Anne Le Priolic veuve Blanchart, la visite de la maison est mentionnée. Elle « consiste en deux appartements d'embas, un entre-deux, deux chambres hautes, un grenier au-dessus des chambres », puis une description de l'extérieur: « cour devant, un petit jardin derrière et un grand jardin au pignon occidental ». Ensuite ils se sont transportés jusqu'au pré nommé Bochière avec Yves Gautier, fermier de la veuve L'Affiton (Louise Tual) et jusqu'au domaine du château situé dans l'enclos de la ville où ils visitent trois pièces labourables.

**20 avril 1760**-Document manuscrit qui consigne les trois bannies effectuées par Jan Leblanc, sergent du marquisat de la Bourdonnaye. Ces trois bannies font état du contrat d'acquit de demoiselle Le Priolic veuve Blanchart à demoiselle Louise Tual.

**14 juillet 1764**-Document manuscrit qui rend compte de l'achat d'un autre bien effectué par Le Gall et son épouse, Gillette Magdeleine Blanchard(t). L'analyse comparative de la description et de la situation de cette maison avec celle du livret ainsi que le prix d'achat très inférieur à celui de 1760, permet d'affirmer que ce document ne concerne pas la maison mais l'acquisition d'un autre bien.

**24 juillet 1769**-Les deux documents étudiés font état d'une affaire de voisinage entre Le Gall et Bruc. Le plan cadastral de 1824 situe la maison Bruc, objet du litige, par rapport à l'ancien presbytère.

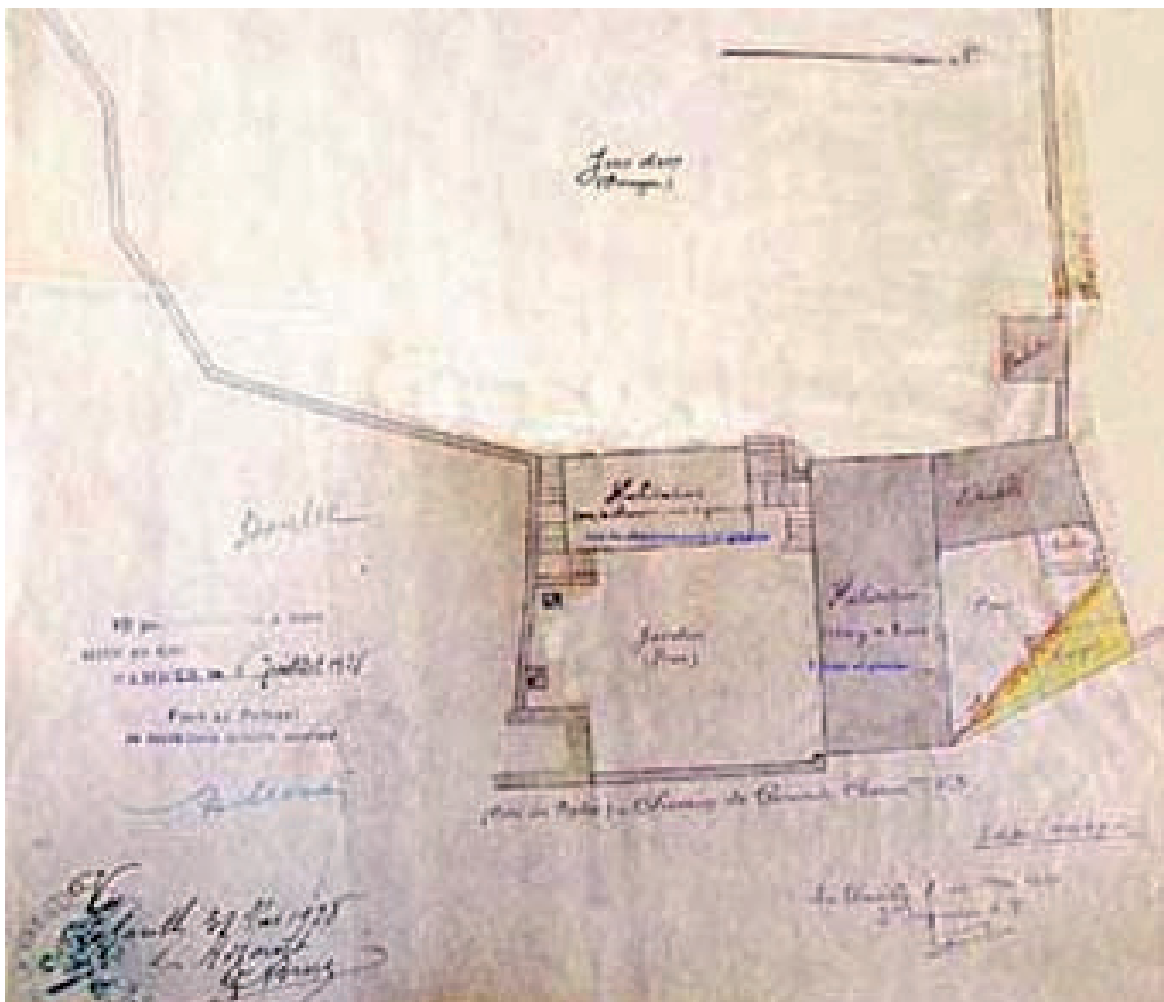
**1798-1800**-Quatre documents concernent la succession de Gilles Le Gall. C'est un arrangement successoral entre le frère, résidant à Nantes et sa soeur déjà locataire de l'habitation avec son mari Louis Viviers. Nous savons par Emile Ducrest de Villeneuve que Marie-Anne Le Gall, veuve Viviers, a vendu sa maison à la commune en 1828.

Les autres documents plus récents sont :

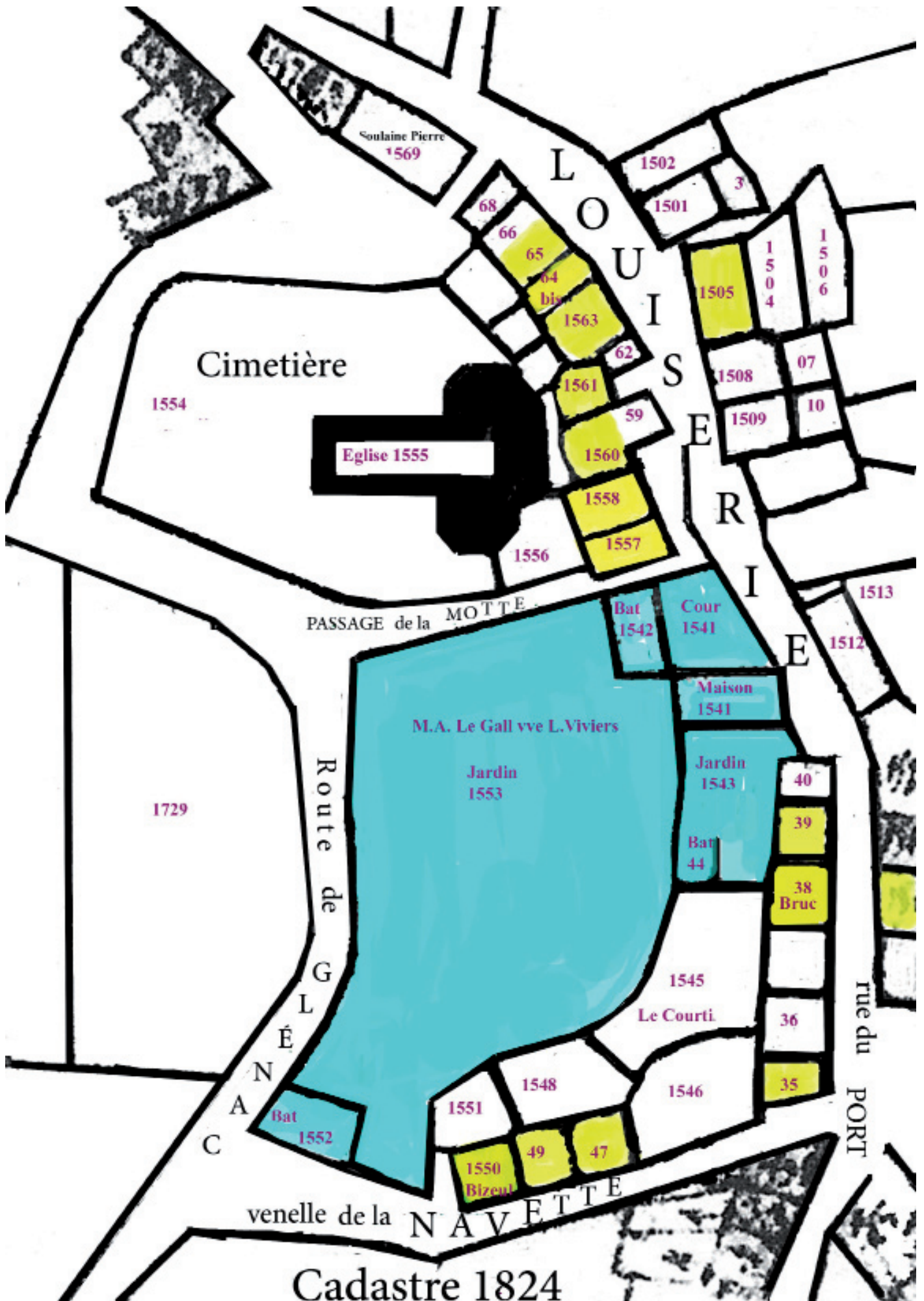
- la copie de l'inventaire des biens d'état de 1906,
- l'état des lieux du 30/10/1908 qui rend compte d'un presbytère en mauvais état,
- un procès-verbal d'expertise de 1927 et deux plans de la propriété,
- trois courriers manuscrits en rapport avec l'accord du diocèse,
- cinq courriers dactylographiés de la préfecture concernant la vente de la maison en 1926-1928, à l'association diocésaine de Vannes. La maison est presbytère depuis l'achat de 1828,
- une liste de documents sur La Gacilly provenant des archives départementales du Morbihan.

La maison sera le presbytère de La Gacilly jusqu'en 1957. A cette date, le maire Auguste Jouvance vend une maison qui lui appartient située rue Antoine Monteil, (le presbytère actuel), à l'abbé Théaud recteur de la paroisse et mandataire de l'association diocésaine. L'ancien presbytère avec ses terres et dépendances est acheté par la commune. Il servira de blanchisserie à la maison de retraite Saint-Jean qui a été construite à l'emplacement d'une école de filles. Cette école était bâtie sur le terrain où se dressait autrefois l'ancienne église Saint-Nicolas démolie en 1866. Au fil des ans, l'ancien presbytère se détériore et devient un squat durant les dernières années avant sa mise en vente. Cependant la commune décide de procéder à la réfection de la toiture et le vend à Michel et Magali Brat en 1993. Ils vont le restaurer et en faire leur habitation et leurs ateliers de travail et d'exposition.

En mai 2007, Philippe Noget, pharmacien à La Gacilly, en devient le nouveau propriétaire. En 2016 la maison abrite un restaurant.







Cadaastre 1824

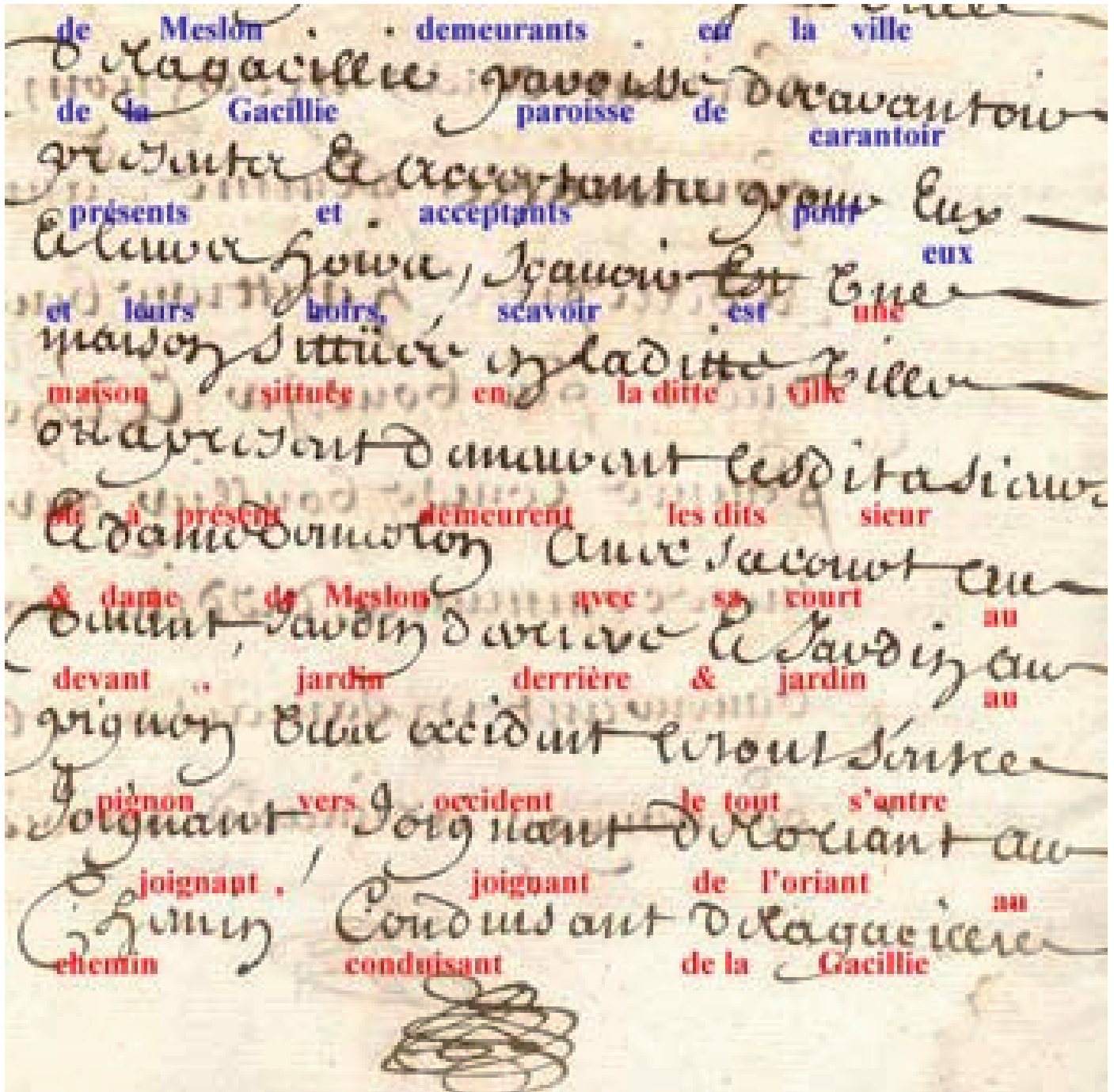
## Résumé chronologique

Dates	Propriétaires	Commentaires	Documentation
2007	Privé	La maison devient un restaurant,	
2007-1993	M.et M. Brat	Restauration intérieure et extérieure, sauvetage du cadran solaire daté de 1744. Habitation et leurs ateliers d'artisans.	Interview M.Brat.Dossier photos Brat
1993	Commune	La maison est abandonnée, très dégradée, on parle de la détruire, squat	
1960	Commune	Blanchisserie de la maison de retraite construite en 1958-1959.	
1957	Commune	A.Jouvance vend au recteur Théaud sa maison qui devient le presbytère actuel. La commune récupère l'ancien presbytère et les terrains.	conseil municipal du 17/02/57
1957-1928	A. D. Vannes	Vente à l'Association Diocésaine de Vannes. (1928)	A.D.M. 20/61.
1928-1906	Commune	location aux desservants (loi de 1905).	A.D.M.20/61, état des lieux en 30/10/1908.
1899	Commune	Grosses réparations : consolidation en pierre de taille, dallage cuisine, restauration intérieure, reprise d'enduit des dépendances, travaux de menuiserie, peinture, tapisserie, plâtrerie, chaulage.	A.D.M.20/61.
1897		Cession de mitoyenneté de murs à Mr Bourrée.	A. Not. de 18/07/1897.
1879	Commune	Réfection des couvertures d'un cellier & d'une grange, nouvelle écurie.	A.D.M.20/61.
1830	Commune	Réparations urgente : planchers, salon et chambre au-dessus.	A.D.M.20/61
1828	A.M.Le Gall	Suite à l'enquête préfectorale 16 /10 /1808 sur l'habitation des desservants, achat par la commune de la maison délabrée pour un montant de 5 000 francs.	A.D.M.20/61, livre d'E.D.V., cadastre
1828-1798	A.M.Le Gall	Succession de Gilles Le Gall.	A.Not 14/03/1800, doc. du 21/12/1798
1798-1764	Gilles Le Gall et M.G. Blanchard(t).	Vraisemblablement héritage de M.G. Blanchard(t).	
1764	P.et M.Chesnais	Vente à Gilles Le Gall et M.G. Blanchard(t), « maison autre que l'ancien presbytère».	A.Not 14/07/1764, reg. 12/10/1764 ; Bannies du 10/1764
1760	Louise Tual, Vve L'Afiton	Durée de la possession indéterminée à ce jour. Vente à A. Le Priolic, veuve Blanchard(t).	A.Not. 14 et 30/01/1760, lettre ,Reg. 30/06/1760
1760-1682	Tual/Blondel	La maison est en mauvais état, peut-être restauration en 1744.	
1677	Guillaume Boucher	Premier propriétaire connu (est-ce le bâtisseur ?).	Livret de 1683/1698

A.D.M.= Archives départementales du Morbihan. et A.Not.= Actes notariés.

## Paléographie

Certains textes du livret de 71 pages présentait quelques difficultés de lecture directe. Un nettoyage «informatique» des parties rendues difficilement lisibles par la traverse de l'encre, a permis de restituer le texte dans une typographie courante. Le français du texte suffisamment proche du nôtre est donc compréhensible, pour ne pas être traduit.



## Généalogie

L'étude généalogique a permis de confirmer pour la famille le Gall, les liens de parenté entre les divers personnages qui apparaissent au dossier. Il reste à établir de façon plus formelle la relation entre les deux Blanchard(t), relation qui confirmerait que la fille a hérité de la propriété acquise par sa mère.

Enfin la généalogie donnée par Louise Renée Tual est appuyée par un aveu de 1636 : René Grimaud est notaire, seigneur de la Bouère et de Villeneuve, sa fille Anne pose en 1626 la seconde pierre de la chapelle Saint-Nicolas construite à la demande de René de Talhouët et de sa femme. Il est le grand-père de Suzanne Blondel.

### Utilisation du cadastre de 1824

Bien que postérieur à la période étudiée reste un bon outil (il y a peu d'évolution majeure dans le quartier qui nous intéresse). Il permet de vérifier la situation et le descriptif de la maison et le différend de voisinage entre Bruc et Le Gall se comprend facilement.

### Analyse architecturale de la maison

Le 13 mai 2006, en présence du propriétaire, nous avons visité la maison avec monsieur Bernard Monnier, architecte en retraite, qui a exercé son activité durant plusieurs années dans le pays de La Gacilly. Voici ses observations et quelques hypothèses:

-un remaniement intérieur à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, au vu des techniques utilisées. Elles permettent de dire que les charpentes droite et gauche, le puits du jardin, les aménagements intérieurs tels que portes et fenêtres datent de cette époque. La salle de gauche, en regard de la façade nord, a été réaménagée au 19<sup>e</sup> siècle ; ce constat correspond aux nombreuses réparations entreprises et attestées par des documents entre 1879 et 1899.

-un remaniement extérieur important au 18<sup>e</sup> siècle ; les façades nord et sud semblent avoir été reconstruites ou agrandies, suite à un tassement probable de la moitié gauche de la maison. L'appariement des pierres permet de visualiser les différences lors de cette reconstruction. Ce qui confirmerait les mentions du livret de 1683, page 21, qui font état de la ruine des murailles et pignons de la dite maison.

-La porte de la salle de gauche est du 18<sup>e</sup> siècle. Les fenêtres sont encadrées de pierres appelées roussards. Celles-ci sont constituées de sables indurés, colorés par des oxydes de fer; elles pourraient avoir été extraites sur les hauteurs de La Grée Saint-Jean ou du côté de Roussimel en Glénac. Quelques pierres d'encadrement des portes sont en granite, ce qui suggère un ré-aménagement plus tardif.

-La présence d'un cadran solaire, daté 1744, pourrait signifier une date de restauration de la maison. A cette époque, les maisons étaient recouvertes d'un enduit à la chaux qui a été enlevé en 1993 par Michel Brat qui confirme l'absence d'enduit en dessous du cadran solaire lors de son enlèvement du mur. On peut supposer que le cadran a été mis en place au moment de la pose de cet enduit (finition d'une restauration).

-Il n'y a aucune trace d'une construction antérieure au début 18<sup>e</sup> siècle. Cependant le livret de 71 pages indique que le 5 août 1677, la maison a été visitée et son état était comparable à celui trouvé en 1683.

De tout ceci, les hypothèses plausibles sont les suivantes:

Pour Bernard Monnier, la maison est construite sur d'anciennes carrières de schiste qui auraient pu servir à la construction du château et à la première église Saint-Nicolas qui sera agrandie d'une chapelle au sud en 1626 et d'une autre au nord en 1628.

-Le pignon ouest de la maison est adossé à la butte en schiste et subit la pression de la masse de terre du jardin occidental ainsi que celle des eaux de pluie drainées par la butte; ces pressions très importantes sont visibles côté rue. Elles peuvent être partiellement à l'origine de la «ruine» de la maison d'où la nécessité d'une restauration. Quelques autres éléments complémentaires peuvent être apportés:



- Les trous à boulin ne sont pas caractéristiques d'une époque ancienne.
  - La maçonnerie de la partie ouest de la façade sud est mieux appareillée que celle de la partie est qui s'est tassée.
  - Les poutres des planchers disposées à plat et l'espacement inégal marquent le 19<sup>e</sup> siècle. Les arcs de décharge, en roussards, de la façade sud, semblent insuffisants pour leur fonction.
  - Les dimensions de la maison, 46 pieds dans le livret, correspondent aux dimensions actuelles soient environ 15 mètres.
  - Les linteaux et les jambages des portes de façade sont, soit en granite (porte de droite), soit en roussards et deux pierres blanches en granite (porte de gauche).
- En résumé, la partie ouest de la maison daterait d'avant 1677. La demeure aurait été fortement remaniée avec reconstruction des murs au 18<sup>e</sup> siècle, le cadran solaire signant la date de cette reconstruction.

## Analyse des maisons décrites dans les documents

Éléments analysés	1670	1682	1760	1764	1769	1798	1828
<b>I) MAISON</b>							
Embas				o			
2 appart d'embas		n.d.	o				
Un-entre-eux		n.d.	o				
Deux chambres hautes		n.d.	o	n			
Grenier		n.d.	o	o			
Grenier avec trappe donnant sur la butte de la Motte			o				
Cour devant		o					
Petit jardin derrière	o	o	o	o			
Grand jardin pignon Ouest	o	o	o	n			
Cheminée au levant				o			
Escuries	o	o	nd	n			
Chambres		o	nd				
Longueur		46 pieds	nd				
Murailles et pignons menaçant ruines		o	nd				
Dénomination				Maison de la Motte	La grande maison	Le châ-teau	Le pres-by-tère
Prix de vente		550 livres	1360 livres	198 livres			
Autres terres et biens		o	o	n			
<b>II) SITUATION</b>							
Est : chemin de La Gacilly au pont de la ville vers Redon		o	o				
Ouest : chemin la Gacilly Glénac		o	o	o			
Midy: terres Marc Gay, Anne Guillaume		o					
Nord : venelle du pont de la Gacilly à l'église : passage de la Motte.		o					

Ce tableau met en évidence l'identité des descriptions faites en 1677, 1682, 1770. Pour les années 1798 et 1828, l'identification de la maison est attestée par les différents documents des archives communales ou départementales. La maison achetée aux Chesnais n'est pas l'ancien presbytère, en effet la position de la maison par rapport à la route de Glénac et son prix (pratiquement dix fois moins que le prix payé par Anne Le Priolic en 1760) privilégient l'hypothèse d'une maison autre que l'ancien presbytère. Cette maison pourrait être le bâtiment situé au coin Nord en haut de la venelle du Lihoué, bâtiment présent sur le cadastre de 1824.

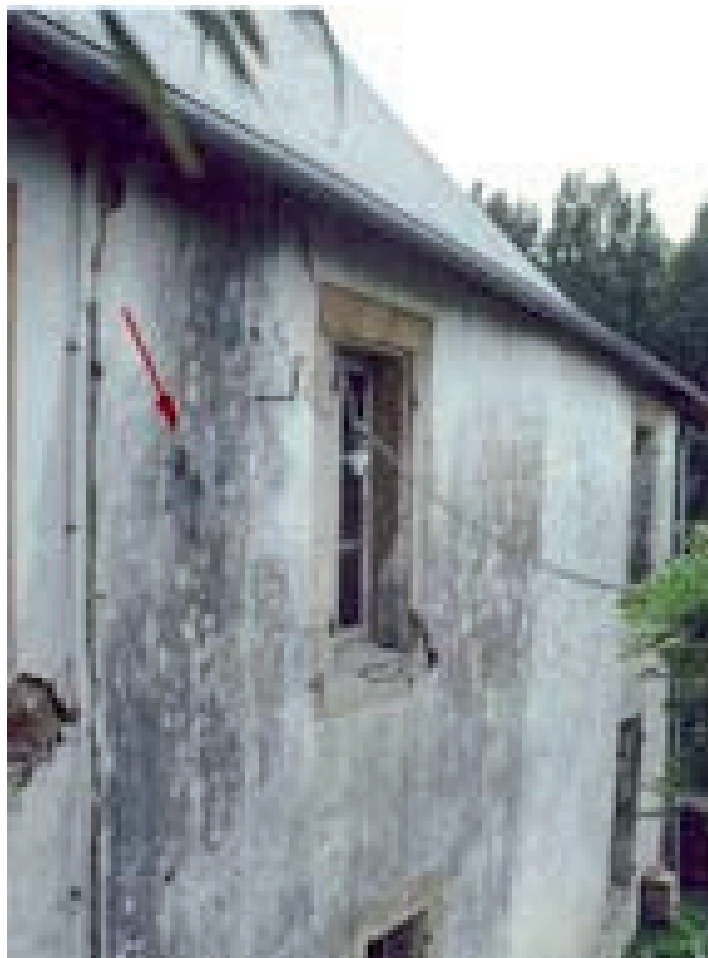
## **Petite histoire**

### **Une visite non souhaitée**

En 1795 les chouans du général Louis de Sol de Grisolles firent une visite très particulière qui nous est racontée par Jean-Marie Chérel recteur de La Gacilly entre 1920 et 1932 : «Louis Viviers, ancien tanneur et pour le moment négociant, habitait le presbytère actuel. Originaire de la paroisse de Châtre, en Dauphiné, fils de Jean Viviers et de Marie Chabrol, il avait épousé en novembre précédent Marie-Anne Le Gall, veuve de Noël Le Quéré, de Plonéour (Finistère) et fille de Gilles Le Gall, ancien notaire et procureur fiscal de La Bourdonnaye, et actuellement juge au tribunal révolutionnaire de Rochefort. Le portail de sa cour fut forcé, la porte de la maison brisée ainsi que les serrures de ses armoires. Une première déclaration de lui porte : « Vol de 18 livres de numéraire, de 60 à 80 paires de bas dont 3 de soie, de 25 mouchoirs de poche et de cols, de 2 douzaines de chaussons de fil, de 3 douzaines de serviettes, un chapeau et une culotte de drap noir... Tous les meubles forcés ou brisés dans la cuisine ou dans la chambre. Ces bris ont été faits avec une hache de poing prise chez Jean Mabon de cette ville. Louise Poligné, sa femme déclare qu'on la leur a enlevée ». Quelques jours plus tard, il déclare qu'outre les objets référés en sa déclaration du 20 prairial, il s'est aperçu en arrangeant ses hardes qu'il lui avait été volé un habit noir et deux gilets de coton, qu'il reconnut parmi les auteurs de ces délits Caillet le jeune de Saint-Jacob, au champ de foire, lorsqu'ils l'emmenaient lui Viviers prisonnier, qu'il entendit nommer chez lui lors du pillage Mesnard des Fougerêts, qu'il reconnut également La Feuillarde, ainsi que Le Fèvre que l'on dit de Maure et qu'il avait été quelques jours auparavant fait prisonnier à La Gacilly en qualité de chouan (affaire de Carentoir), qu'il a entendu nommer leur chef de Sol. Viviers fut en effet d'abord fait prisonnier, emmené par la rue du Pont et la rue Saint-Vincent jusqu'au Marché aux vaches, non sans avoir reçu le long de la route invectives et horions. Il fut ensuite relâché sur l'intervention de Caillet, le capitaine des Fougerêts.»



Cette fenêtre est aujourd'hui murée. Elle donnait sur le grand jardin du presbytère devenu un parking, rue d'Hollersbach. Elle est encore en 2010 dans la mémoire de quelques anciens Gaciliens qui l'utilisaient pour se rendre au catéchisme afin de ne pas passer par la porte principale pour ne pas déranger monsieur le curé.



Façade sud avant restauration, on devine le cadran solaire entre le deux fenêtres du premier étage.

*-Photos prises par Magali Brat lors de la restauration intérieure de la maison en 1993.*

## Conclusion

1) La maison, vieille dame de plus de trois siècles, justifie sa dénomination d'ancien presbytère par l'occupation continue des desservants de la paroisse de 1828 à 1956. (voir la liste des recteurs qui ont habité cette demeure, propriété de la commune, puis à partir de 1928 propriété de l'association diocésaine de Vannes).

Période	Recteur	Commentaires
1824-1832	Assié	À partir de 1828.
1832-1850	Foloreille	Curé de Saint-Brieuc de Mauron.
1850-1871	Le Gal	
1871-1876	Bonté	
1876-1878	Le Goupil	
1878-1899	Grasland	Curé de Saint-Brieuc de Mauron.
1899-1918	Lucas	Curé doyen de Carentoir en 1918.
1918-1920	Havrad	Curé doyen de Rohan en 1920.
1920-1932	Chérel	Érudit et historien de la paroisse.
1932-1938	Lemoine	
1938-1956	Quintin	
1956-1968	Théaud	Mandataire de l'association diocésaine pour la vente du presbytère.

2) Le cadran solaire daté de 1744 signerait une date importante pour la maison, mais cela reste une hypothèse.

Ayant parlé précédemment des écus ovales sur le cadran, il se pose la question de savoir si ceux-ci portaient des armoiries. A ce jour la réponse est négative:

a) Pour l'instant, aucune armoirie n'a été trouvée pour les propriétaires de l'année 1744.

b) D'aucuns semblent penser que les deux écus auraient été martelés. Cette hypothèse est difficilement recevable. En effet ce ne sont ni les révolutionnaires qui auraient agi de la sorte parce qu'à cette époque la maison appartient à Gilles Le Gall, premier maire nommé par le pouvoir révolutionnaire, ni les chouans qui, bien qu'ayant fait irruption dans la maison, ont essentiellement brisé des serrures et volé les biens de Viviers le gendre de Le Gall. De plus cette opération de martelage eut été techniquement difficile car le cadran se trouvait à environ deux mètres cinquante du sol, du côté « petit jardin ». Et enfin tout martelage aurait brisé la plaque de schiste, son épaisseur ne dépassant pas 8 millimètres. Les seuls outrages subis par le cadran solaire sont ceux du temps. La partie très abîmée se trouve être celle où était implantée la tige du stylet en fer. Cette tige traversait la plaque de schiste, entraînant avec le temps une fracture de la moitié de la plaque mais sans pour cela nuire au décor et à sa qualité.

Enfin, la qualité du travail effectué par le sculpteur est telle que des traces de ciselures des écus devraient être encore observables comme c'est le cas sur une partie plus détériorée située près du stylet (ou gnomon) disparu, rongé par la rouille.

En définitive, il est probable que les écus soient des écus muets.

Etudes et recherches, Christian Le Quellec, relecture et correction Michel Bêrenger, mise en forme Alain Bernard. novembre 2009 (modifié juillet 2016).





Au fond l'ancien presbytère dans les années 1970.  
La cheminée est est encore visible, elle sera abattue lors de la reconstruction de la toiture à  
coyaux.



Le jardin arrière de la maison vers 1995



Après restauration de la toiture 1992